



Saison 2021/2022

DISTRICT PARISIEN
DE FOOTBALL 75

PARIS ENSEMBLE

Jeudi 21 octobre 2021

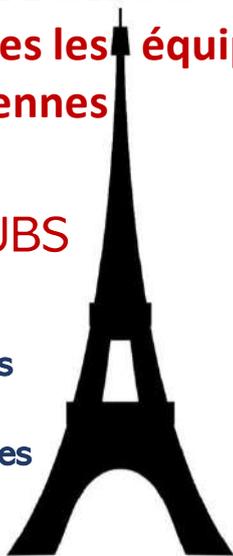
Octobre
ROSE

Bienvenue

à toutes les équipes
Parisiennes

150 CLUBS

18 900
Licenciés
&
Licenciées



Journal Numérique n°5

ÉVÉNEMENTS

- ❖ RESERVEZ VOTRE SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021, tous les clubs sont invités à l'**Assemblée Générale** qui se tiendra à 9h. (lieu à définir)
- ❖ Le vendredi 5 novembre 2021 à 18h30, **Réunion d'Informations** adressée aux Secrétaires de Clubs au siège du District 75.



Commissions de la semaine

- COMMISSION FUTSAL du 12/10/2021
- COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS du 19/10/21

Sommaire

→ Actualités → Informations → Formations → Procès-verbaux → Annexes

Contacts



Nous sommes à votre entière disposition du LUNDI au VENDREDI
de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Adresse :

DISTRICT 75 DE FOOTBALL
6, AVENUE JOSEPH BEDIER
75013 PARIS

Téléphone : 01-88-61-98-40.

Mail :

SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SITE INTERNET :

<https://district75foot.fff.fr>



AGENDA

Réunion d'informations

Le vendredi 5 novembre 2021 à 18h30 au Siège du District 75

Une soirée d'informations à l'adresse de tous les responsables administratifs (secrétaires-généraux, secrétaires, responsables administratifs) sur la pratique administrative et sportive au quotidien de nos associations.

Sujets abordés :

- Le passe sanitaire
- La Feuille de Match Informatisée
- La correspondance avec le district
- Les échanges entre Clubs
- L'arbitrage (demande d'arbitre – paiement des arbitres)
- La gestion des terrains avec la DJS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le samedi 27 novembre 2021 à 9h00 se déroulera l'Assemblée Générale avec tous les Présidents des Clubs Parisiens.

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, deux personnes maximum par club seront autorisées. Le Pass sanitaire sera obligatoire pour toutes les personnes présentes.





RETOUR SUR LES MATCHS DE COUPE DE FRANCE SENIORS

5^{ème}
TOUR

Ce dimanche 17 octobre 2021 s'est disputé le 5e tour de la Coupe de France, trois clubs parisiens étaient encore en lice. La Salésienne crée l'exploit et passe au tour suivant.

Après un beau parcours et 3 matchs remportés, le **Paris 15 AC(R2)** s'incline à l'extérieur sur le terrain du Lilas FC (R1), 2 buts à 1. De même, pour le **Maccabi Paris UJA (R3)** qui se fait éliminer aux tirs aux buts par le club de Cergy Pontoise FC (R1) après avoir été tenu en échec 1 but partout dans le temps réglementaire.

La Salésienne (D1) crée la surprise à domicile en s'imposant 2 buts à 1 contre le CO Vincennes (R1). Pourtant menés, les joueurs du Club Parisien, poussés par ses supporters venus en nombre, ont réussi à renverser la situation grâce à un but sur penalty en toute fin de match.



Tous derrière les VERTS !!



Equipe séniors de la salésienne au stade Fabert



Plateaux U7 en image



Plateau U7
organisé par
l'ACP 15 qui
accueillait
Bon Conseil



Plateau U7 organisé par le Puc qui accueillait Paris Alesia

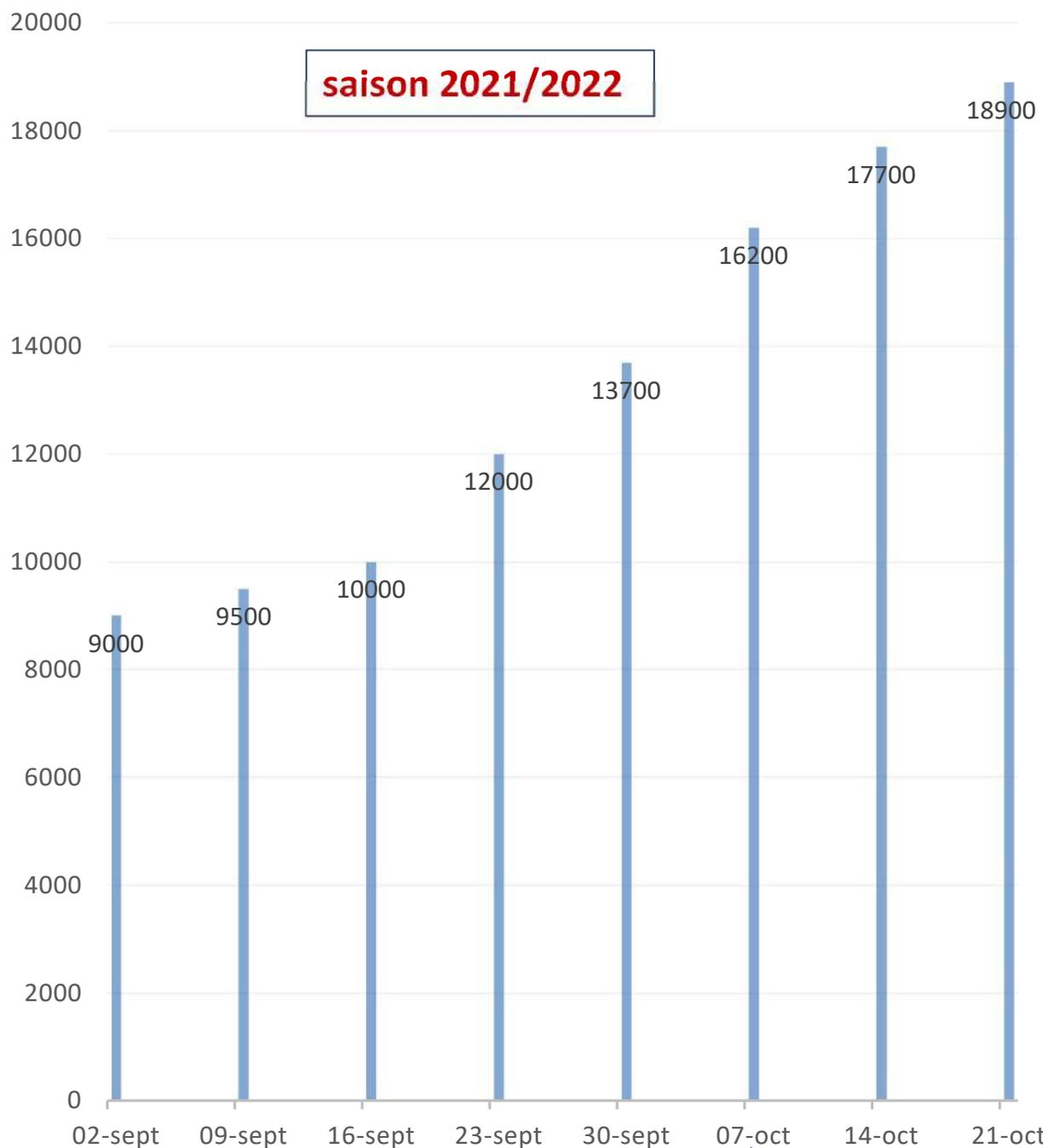




DISTRICT PARISIEN de football

PARIS ENSEMBLE

Le nombre de licenciés et licenciées



Augmentation

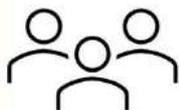




DEVENEZ BÉNÉVOLE

LE DISTRICT PARISIEN RECRUTE

- Commission de Surveillance des Opérations Electorales
 - Commission d'Organisation des Compétitions
 - Commission Foot Féminin
 - Commission Futsal
 - Commission Foot d'Animation
 - Commission Foot Diversifié
 - Commission de Discipline
- Commission Départementale d'Appel
- Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes
 - Commission Statuts et Règlements
- CDPME et Suivi des Désignations des Délégués
 - Commission Statut des Educateurs
 - Commission Formation des Bénévoles
 - Commission Statut Arbitrage
- Commission Départementale de l'Arbitrage
- Commission Développement et Sponsoring
 - Commission Médicale
 - Commission Technique
- Commission Terrains et Equipements Sportifs



Le District 75 est soucieux d'optimiser et de dynamiser son fonctionnement. Aussi, il est à la recherche de bénévoles qui ont vocation à s'investir dans l'une de ses 18 commissions, rouages essentiels à la bonne gestion des affaires du football parisien.

Si vous souhaitez entrer dans une commission, merci d'envoyer votre candidature à secretariat@district75foot.fff.fr



INFORMATIONS



#RETOUR AU FOOT

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE à partir de 12 ans et 2 mois



LE PASS SANITAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Il faut présenter soit :

- un certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet (dernière injection + sept jours ou + quatre semaines si vaccin Janssen) ;
- un test RT-PCR ou antigénique ou un autotest négatif de moins de 72h ;
- un certificat de rétablissement de la Covid-19 (test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins onze jours et de moins de six mois) ;
- un certificat de contre-indication à la vaccination.

Le contrôle du Pass sanitaire s'effectue en scannant le QR code présent sur les documents numériques ou papier, avec l'application « TousAntiCovid Verif ».

Télécharger l'application



POURQUOI LE PASS SANITAIRE ?

Le Pass sanitaire a été mis en place par le gouvernement et s'applique sur le territoire national depuis le 9 juin 2021. Il permet de vérifier le statut vaccinal, le résultat d'un test négatif ou le certificat de rétablissement d'une personne, lui permettant l'accès à un lieu ou événement.

Il est exigé depuis juillet dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire (décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire).

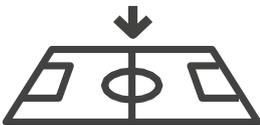


QUI EST HABILITÉ À CONTRÔLER ?

Les clubs doivent désigner un référent Covid chargé de coordonner le dispositif.

Ils doivent également tenir un registre des personnes habilitées à réaliser les contrôles et l'afficher à proximité des lieux de contrôle.

Les contrôles (date, heure, contrôleur, nombre de personnes) doivent faire l'objet d'un recensement.



DANS QUELLES CONDITIONS LE CONTRÔLE EST-IL IMPOSÉ ?

Dès à présent aux personnes majeures, puis à partir du 1^{er} octobre à celles âgées de 12 à 17 ans.

À tou(te)s les pratiquant(e)s dès l'entrée dans un stade ou un gymnase (« Pas de Pass, pas de jeu »), aux encadrants (éducateurs, dirigeants, salariés) à partir du 30 août dès l'entrée dans un stade ou un gymnase, au public (spectateurs, parents) dans des enceintes sportives disposant d'un arrêté d'ouverture au public (AOP) - à la condition que le stade soit clôturé avec un ou plusieurs accès réservés exclusivement à l'accès des spectateurs - et pour l'accès aux buvettes dans le cadre du règlement applicable aux hôtels, cafés, restaurants (HCR).

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant présenté un Pass sanitaire valide (sauf décision contraire des autorités locales).



SANS CONTRÔLE, QUELS RISQUES ENCOURUS ?

En cas de défaut de contrôle, la responsabilité du club peut être engagée, la loi prévoyant un régime progressif :

- au premier manquement constaté, l'autorité administrative mettra en demeure le gestionnaire de la structure de se conformer aux obligations dans un délai maximum de 24 heures ;
- au deuxième manquement constaté, le lieu pourra être fermé durant sept jours maximum, dans l'attente de la mise en conformité ;
- en cas de manquement à plus de trois reprises sur 45 jours, le gestionnaire s'expose à des peines allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.



DETECTION ET INTERDISTRICT 2021/2022



Le District Parisien organise ses 1^{ère} détections qui commenceront pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Voici un rappel des catégories qui participeront à ces événements. Les détections se font seulement par convocation.

DETECTIONS



- U16 : le Mardi 25 Octobre 2021
- U15 : le Lundi 26 Octobre 2021
- U13 INF : le 1er tour le Mercredi 27 Octobre 2021
- U15F : le Jeudi 4 Novembre 2021

INTERDISTRICTS



- U15 : le Jeudi 11 Novembre 2021
- U16 : le Mercredi 03 Novembre 2021
- U15F : le Mercredi 27 Novembre 2021





INFORMATIONS



ATTENTION !!

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match, un sujet par mail et utiliser l'adresse officielle du club.



Attention, si vous n'utilisez pas la FMI (feuille de match informatisée) ou que votre tablette ne fonctionne pas, prévoyez une feuille papier à remplir par les 2 équipes et l'arbitre.

Les feuilles de match sont à transmettre au secrétariat au plus vite par courrier, e-mail ou directement au siège du district 75, avant mardi 12h .



ADRESSE :

DISTRICT 75 DE FOOTBALL
6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

TÉLÉPHONE : 01-88-61-98-40.

MAIL : SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SITE : <https://district75foot.fff.fr>

LUNDI au VENDREDI de 10h à 13h et de 14h à 18h.



PREPARATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE



Le responsable Footclubs de votre club doit vous attribuer des droits « Gestion FMI »

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Organisation	Utilisateur
Identité club	Code d'accès
Utilisateurs Footclubs	Type de profil
Membres du club	Gestionnaire
Educateurs du club	Organisation
Contrats de gestion	Licences
Procès-verbaux	Educateurs
Licences	Compétitions
Compétitions	Profil
Autres clubs	Joueurs fédéraux
Divers	Centre de formation
	Projet Club
	D.N.C.G.
	Coordonnées bancaires
	Gestion feuille de match informatisée
	Signataire des demandes de licences dématérialisées
	Actif
	Niveau Footclubs
	Téléphone
	Adresse mail
	Date de dernière connexion

Catégorie	Equipe	Compétition la plus élevée
Libre / Senior	Racing Club 18 1	Seniors D3 (75)
Libre / Senior	Racing Club 18 2	Seniors D4 (75)
Libre / Senior	Racing Club 18 5	Cdm D1 (75)

Une seule préparation du LUNDI au VENDREDI sur <https://fmi.fff.fr>

- 1^{er} Se connecter avec ses identifiants Footclubs
- 2^{ème} «Récupérer vos rencontres » en haut *pour lesquelles vous avez le droit Footclubs*
- 3^{ème} «Charger les données » à droite de la ligne de votre match
- 4^{ème} Icône « Préparer la rencontre » en bas à gauche de l'écran
- 5^{ème} Composer votre équipe ou « charger une équipe-type »
- 6 «Enregistrer la composition » en bas à droite de l'écran

Le matin du match, seul le club RECEVANT « charge les données » du match sur la tablette utilisée pour la rencontre (avec accès internet).

Le club VISITEUR doit « transférer sa composition » la veille du match au plus tard.

*Lorsque la Feuille de Match Informatisée ne peut pas être utilisée (problème technique), **une feuille de match papier doit obligatoirement être réalisée avant match.***

Retrouvez les informations sur la présentation des licences avant match en [cliquant ici](#)

Expiration automatique des mots de passe

Les mots de passe Footclubs expirent automatiquement le 30 Juin et le 31 Décembre.

Chacun doit renouveler son mot de passe au 1er Juillet et au 1er Janvier sur <https://fmi.fff.fr/assistance/>

Purge des sanctions

Rappel concernant la purge de sanction (Extrait du PV COMEX FFF du 06/05/2021):

Discipline

« Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, ***une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs.*** Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera à compter de la saison 2021/2022 de la manière suivante :

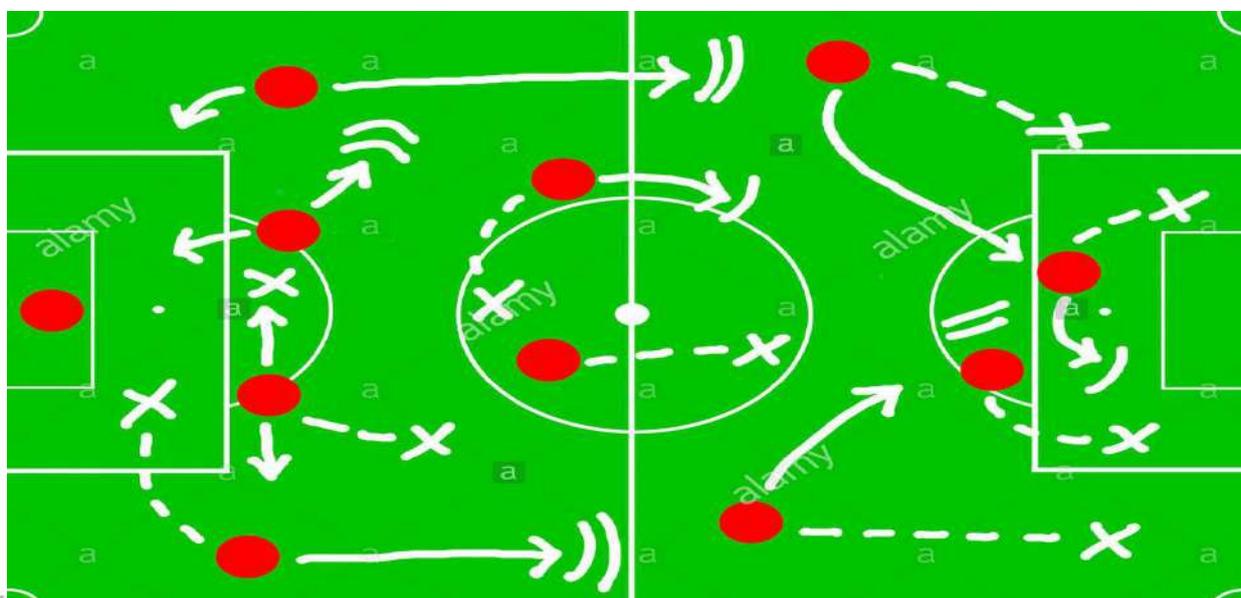
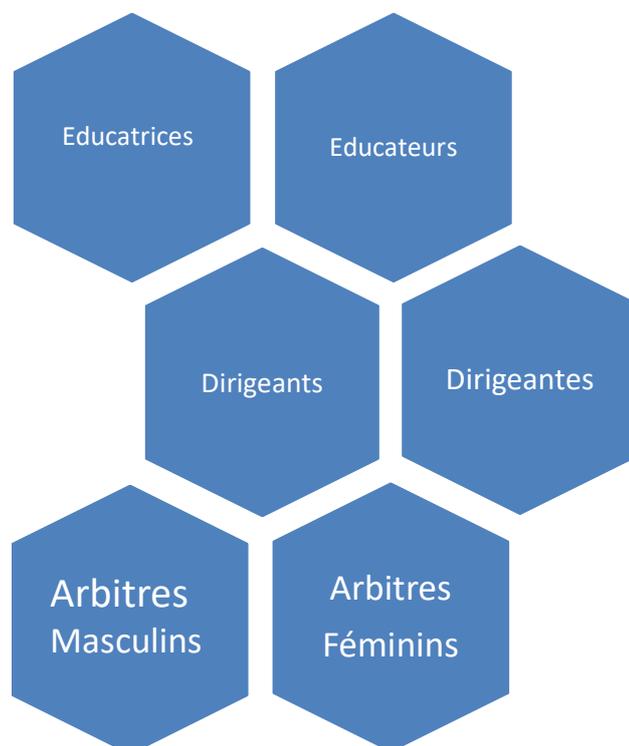
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs,
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été maintenu en 2020/2021 (L1, L2, N1, D1 Féminine, D1 Futsal), sa suspension doit alors être purgée, avec cette équipe, selon les modalités habituelles de purge définies à l'article 226 des Règlements Généraux, sans dispense d'exécution.

En ce qui concerne la purge de ce licencié avec une autre équipe de son club, évoluant dans un championnat qui a été arrêté en 2020/2021, il y a lieu d'appliquer la dispense d'exécution de peine fixée ci-avant.

Il est également précisé, comme la saison dernière, que :

- La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux,
- La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022). »

FORMATIONS





FORMATIONS EDUCATEURS ET EDUCATRICES

Le département technique, organise des modules CFF1 et CFF2

CFF1 module U9 : 25 et 26 octobre 2021

CFF1 module U11 : 28 et 29 octobre 2021 *Ci-joint les lieux des formations*

CFF2 module U13 : 2 et 3 novembre 2021

Vous retrouverez les modalités d'inscription des formations saison 2021/2022 sur le site de l'IR2F :

<https://paris-idf.fff.fr/formations/>

Pour toute question complémentaire sur le suivi administratif des formations et certifications, veuillez contacter **le correspondant IRFF** :
Tél : 01 85 90 03 79 - Email : formations@paris-idf.fff.fr

FORMATIONS DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES



Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/formations/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité

« Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE

Se connecter à l'adresse <https://district75foot.fff.fr/simple/formations-initiales-darbitres/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



Session 1 : 6, 7, 13 et 14 novembre 2021.

Session 2 : 8, 9, 15 et 16 janvier 2022.

Session 3 : 12, 13, 19 et 20 mars 2022.





PLANNING DES FORMATIONS 2021/2022

Calendrier des modules de formation

POUR LE DEBUT DE SAISON

CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
25/10/2021	26/10/2021	Carpentier

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
28/10/2021	29/10/2021	Carpentier

CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
02/11/2021	03/11/2021	Carpentier

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité

MODULES COMPLEMENTAIRES

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité

CERTIFICATIONS CFF1-2-3

DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	LIEU

PROCÈS-VERBAUX



1

FUTSAL

2

Organisation
des
Compétitions



Procès verbaux





Commission Futsal

PROCES-VERBAL

Réunion du 12/10/2021

Président : M. Laurent BRUDER

Présents : MM. Chimel VITA – Hugo CARCALY

Assiste : M. Anthony FOURNIER

SENIORS FUTSAL

Seniors D2, Courriel de Eleven city Futsal nous signalant que leur créneau à domicile est à 22h00.
la commission précise que les rencontres doivent débuter à 22h00, au-delà l'arbitre peut être en mesure de ne pas démarrer la rencontre et le club recevant risque d'avoir match perdu par pénalité.

INFORMATIONS ET FORFAIT

FUTSAL D1

Désengagement du club ES Parisienne du championnat Futsal D1.

La commission enregistre le forfait général de l'ES Parisienne, et inflige une amende de 150 € appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier (cf annexe financière).

FUTSAL D2

Courriel de l'ES Parisienne demandant le désengagement du championnat Futsal D2.

La commission enregistre le forfait général de l'ES Parisienne 2, et inflige une amende de 150 € appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier (cf annexe financière).

Courriel de l'Esperance Paris 19 2 déclarant Forfait général du championnat Futsal D2.

La commission enregistre le forfait général de l'Esperance Paris 19 2, et inflige une amende de 150 € appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier (cf annexe financière).

Forfait général du club UA Chantier du championnat Futsal D2.

La commission enregistre le forfait général de l'UA Chantier 2, et inflige une amende de 150 € appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier (cf annexe financière).

Courriel de l'US SPEALS demandant, une 2^{ème} équipe en championnat Futsal D2

La commission accepte l'engagement d'une 2^{ème} équipe de SPEALS 2 à la place de l'UA Chantier (FG).

Courriel de l'ES Parisienne 18 Futsal, demandant l'engagement d'une équipe en championnat Futsal D2.

La commission accepte l'engagement d'une équipe de l'ES Parisienne 18 Futsal à la place de l'ES Parisienne 2(FG).

Courriel de Cité Rouge 19 Futsal, demandant l'engagement d'une équipe en championnat Futsal D2.

La commission accepte l'engagement d'une équipe de Cité Rouge 19 Futsal à la place de l'Espérance Paris 19.2 (FG).

Horaires des rencontres Futsal.

La commission maintient les créneaux des rencontres 19h00 à 20h00 pour la saison 2021/2022.

La saison 2022/2023 prévoit de passer de 20h00 à 22h00 afin de se mettre en conformité avec le règlement Futsal de la LPIFF.

La commission rappelle tous les clubs engagés en championnat Futsal D1 et D2 que les frais d'arbitrage restent à la charge des deux clubs

CRITERIUM JEUNES DE U10 A U18

Dates retenues pour les criteriums U10/U12/U14 mixte /U16/U18.

Phase aller : débute le 13 novembre 2021.

Phase retour : le 5 février 2022.

Coupes départementales jeunes du 27 et 28 décembre 2021.

1^{er} tour des coupes sous forme de tournoi, les 2 finalistes de chaque catégorie seront qualifiés pour disputer les finales.

Les clubs souhaitant obtenir le Label de la FFF doivent déposer leur demande avant le 15/12/21.

Les clubs ayant déjà obtenu le Label FFF :

- Paris 14 Futsal (2019/2022)
- Paris Acasa Futsal (2020/2023)
- Sporting club Paris (2020/2023)

PLATEAUX U6 / U8

1^{er} plateau U6/U8 aura lieu Le 16/10/21 A 10H00

Site gymnase Didot à Paris 14^{ème}.

les équipes participantes :

- Futsal Paris 14.1
- Futsal paris 14.2
- Viking de Paris
- Sporting Club de Paris

Site gymnase Burgard Paris 15^{ème}. Le 16/10/21 A 16h00

les équipes participantes :

- Paris Acasa
- Enfants GO
- Paris 15 futsal



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 19/10/2021

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Jean François CHERUBIN - Anthony PINTO – Arthur FLEURY

Excusé : M. Didier DAKOURY

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23926883 Mercenaires Alumni / RC Paris 18 D4 du 17/10/21.

Courriel de Mercenaires Alumni du 15/10/21 déclarant son 1^{er} forfait avisé.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Mercenaires Alumni.

Match n° 23926885 US Paris XI / Ménilmontant FC 1871.2 D4. A du 17/10/21.

Demande le report de la rencontre motif : travaux au stade Maryse Hilsz toujours en cours.

La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 23957177 US Speals / Bon Conseil AS coupe seniors du 17/10/21.

courriel de l'US Speals du dimanche 17/10/21 nous informant l'indisponibilité du stade Bobigny 2 (PJ arrêté municipal en date du 12/10/21)

rapport de l'arbitre officiel

rapport de Bon conseil nous informant l'absence de leur adversaire sur le lieu du match.

Après lecture du rapport de M. l'arbitre et du club visiteur ainsi que des échanges de courriels entre les deux clubs, il s'avère que le club US SPEALS a attendu le jour du match pour adresser, au district et au club adverse, le courrier d'indisponibilité reçu depuis le 12/10/21. L'équipe du club US SPEALS avait l'obligation d'être présente et d'établir une feuille de match.

La commission donne match perdu par forfait à US SPEALS et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière). De plus, le club sera débité de l'indemnité de déplacement de 46 € due à l'arbitre officiel sans application des sanctions financières.

Bon Conseil est qualifié pour le prochain tour de la Coupe seniors 75.

Match n° 23926973 La Panaméricaine 2 / Antillais Paris 19 seniors D4. B DU 17/10/21

Rapport de l'arbitre officiel nous informant l'absence de l'équipe La Panaméricaine 2.

Après lecture de la feuille de match et du rapport de M. l'arbitre, la commission donne match perdu par forfait à La Panaméricaine 2 (2^{ème} forfait) et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière). De plus, le club sera débité de l'indemnité de déplacement de 46 € due à l'arbitre officiel et lui inflige l'amende de 50 € (cf annexe financière).

Match n° 23409220 AS Paris / La Salésienne seniors D1 du 24/10/21

Demandant de jouer la rencontre à 13h00 au lieu de 15h00, motif : soucis d'organisation.

La commission fixe l'horaire de la rencontre à 13H00 sur les équipements de l'AS PARIS.

Match n° 24091455 AF Paris 18 /EFE Sport coupe seniors du 17/10/21.

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre nous informant l'absence de l'équipe EFE sport.

Après lecture du rapport de M. l'arbitre, la commission donne match perdu par forfait à EFE Sport et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

AF PARIS 18 est qualifié pour le prochain tour de la Coupe seniors 75.

CHAMPIONNAT SENIORS CDM

Match n° 23485884 Enfants de Passy / Castanheira CDM D1 du 17/10/21

Courriel de Enfants de Passy du 18/10/21 nous informant que le match n'a pas eu lieu, motif : l'adversaire n'a pas souhaité jouer et l'arbitre officiel a décidé de ne pas jouer, motif : le terrain non tracé.

Constatant que le club recevant a été dans l'incapacité de proposer un terrain de repli répondant aux exigences des REGLES de jeu : loi 1- terrain, la commission donne match perdu (0 point) à l'équipe LES Enfants de Passy.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES

Match n° 23460237 Supernova / Maccabi de Paris seniors F D1 du 23/10/21.

Courriel du Maccabi Paris Métropole déclarant son 3^{ème} forfait avisé et donc son Forfait Général.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait avisé et le forfait général de l'équipe séniors Féminines du Maccabi Paris Métropole et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).

JEUNES

CHAMPIONNATS JEUNES

Championnat U14

Match n° 23404474 UA Chantier / Championnet U14 D2.A du 09/10/21

Rapport de l'observateur nous informant que le match n'a pas eu lieu. Motif : les deux équipes n'avaient pas de Pass sanitaire.

Courriel de Championnet nous informant que la rencontre n'a pas eu lieu motif : Confirme qu'il n'avait pas un nombre de joueurs suffisant munis d'un Pass sanitaire pour que le match ait lieu. Les deux éducateurs se sont mis d'accord pour reporter le match à une date ultérieure.

A la lecture du rapport du membre de la CDA présent, c'est les joueurs des deux équipes qui n'étaient pas munis d'un Pass sanitaire.

La commission donne perdu par forfait aux deux équipes (0 point) conformément à la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. en date du 20/08/2021 sans application des sanctions financières.

Match n° 23427242 Couronnes OFC.2 / La Salésienne 2, U14 D3.B du 16/10/21

Courriel de Couronnes OFC du 14/10/21 demandant le report de la rencontre motif : terrain Maryse Hilsz toujours en travaux.

La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

Championnat U14 D3 Poule C

Courriel de l'ES Parisienne déclarant forfait général de son équipe 3 U14 en championnat U14 D3.

La commission enregistre le forfait général de l'équipe 3 U14 de l'ES Parisienne et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).

Match n° 23930444 Pitray Olier 2 / Nicolaïte Chaillot 3 U14 D4. B du 23/10/21

courriel de la Nicolaïte Chaillot demandant le report de la rencontre, motif : Toute l'équipe est cas contact COVID et l'ARS préconise la mise en isolement pendant 10 jours de l'ensemble de la catégorie U14, l'ensemble des joueurs ayant participé aux différents entraînements.

*Hors présence de M. Jean François CHERUBIN, La commission décide le report de la rencontre à une date ultérieure. De plus, il est décidé également le report à une date ultérieure du match **U14 D3 Poule A opposant P.U.C. 3 / Nicolaïte Chaillot 2***

Match n° 23930255 ES 16^{ème} 4 / UA Chantier 2 - U14 D4. A du 16/10/21.

Réserve de l'ES 16^{ème} sur la feuille de match signalant l'absence de l'équipe de l'UA Chantier 2 le jour de la rencontre.

Après lecture de la feuille de match, la commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe UA Chantier 2 et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

Championnat U16**Match n° 23434390 PUC / AF Paris 18 U16.D2 du 17/10/21 ;**

demandant le report du match Motif : le club de l'AF Paris 18 n'a pas répondu à sa demande sur Footclub de jouer le match à 12h30 au lieu de 15h00. De plus le PUC a proposé à l'AF Paris 18 de jouer à 16h30 qui est restée sans réponse.

La commission décide match à jouer à une date ultérieure.

Match n° 23927375 RC Paris 18 / US Paris XI U16 D3. D du 17/10/21

Courriel de RC Paris 18 du 15/10/21 déclarant son 2^{ème} forfait avisé.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait avisé de RC PARIS 18.

Match n° 23927376 ESC 20^{ème} / La Salésienne 2 U16 D3. D du 17/10/21

courriel de ESC 20^{ème} du 15/10/21 demandant le report de la rencontre Motif : match de coupe U20 Ligue même heure du match U16.

Après vérification du nombre de licences valides U15 et U16 de l'ESC Paris 20^{ème} en application de l'article 7.9.3 des RSG du district 75, il s'avère que le club n'est pas en mesure d'aligner une équipe d'au moins 8 joueurs au jour du match, la commission donne match perdu par forfait (-1 point) à l'ESC Paris 20^{ème} et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

Match n° 23927284 UA Chantier 2 / Nicolaïte Chaillot 2 U16 D3 C du 17/10/21

Courriel de Nicolaïte Chaillot nous informant l'absence du club recevant UA Chantier le jour de la rencontre.

La commission donne match perdu par forfait à l'UA Chantier (1^{er} forfait) et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).

Match n° 24108901 Championnet / Couronnes OFC coupe U16 du 24/10/21.

Courriel de Couronnes OFC demandant le report de la rencontre motif : l'équipe 1 de couronnes OFC dispute un match de championnat U16 R3.

La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

Championnat U18**Match n° 23434581 : US Paris XI / Petits Anges - U18 D2.C du 17/10/21.**

Courriel de l'US Paris XI du 14/10/21, demandant le changement de terrain, cette rencontre aura lieu à 15H15 au stade de la Porte de Bagnolet.

La commission donne son accord pour le changement de stade et d'horaire pour cette rencontre. De même, elle accorde la dérogation de classement de ce terrain pour les matches JEUNES sur la saison 2021/2022.

Match n° 23965445 Entente Sportive Paris 13 / CFFP U18 D3. C du 17/10/21.

Courriel de Entente Sportive Paris 13 du 18/10/21, nous informant du dysfonctionnement de la tablette au moment de la signature de la FMI et confirme le score de 4 / 0 pour le CFFP.

La commission entérine le résultat du match score 0-4.

Match n° 24064248 MINIS AND MAXIS / PETITS ANGES coupe U18 du 24/10/21.

Courriel de MINIS AND MAXIS du 19/10/21, nous informant ne pas disposer de terrain pour les 15 jours à venir.

La commission décide l'inversion de ce match et maintien sa programmation au 24/10/21 à 13H sur les installations de PETITS ANGES.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Rencontres JEUNES programmées le samedi et le dimanche sur le terrain n°5 du parc des sports de Puteaux

Courriel de ES 16^{ème} demandant une dérogation de classement de ce terrain du parc des sports de Puteaux pour la saison 2021/2022.

La commission accorde la dérogation au club de ES PARIS 16ème pour l'ensemble des catégories sur la saison 2021/2022.

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

CDM D1 : PARIS 15 AC / SOLITAIRES FC du 26/09/2021 - n° match : 23485877

ANCIENS +45 ANS : BUTTES CHAUMONT / DOUZIEME CA du 10/10/2021 – n° match : 23931739

U18 D3.A : SEIZIEME ES (3) / ENFANTS DE PASSY du 02/10/2021 – n° match : 23965266

U16 D2.B : PARISIENNE ES / AS PARIS du 26/09/2021 – n° match : 23434383

U14 D2.A : PARISIENNE ES (2) / SOLITAIRES FC (2) du 09/10/2021 – n° match : 23404472

U14 D2.B : ANTILLAIS PARIS / ENFANTS DE PASSY du 09/10/2021 – n° match : 23404927

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

U16 D2

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

U14 D3

ESC XVeme (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE (PV du 19/10/2021)

U14 D4

ES PARIS 13 (PV du 21/09/2021)

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES**COUPE 75 SENIORS**

Tour de cadrage le 28/11/21

COUPE 75 U18

1/16 de finale le 09/01/22

1/8 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U16

1/16 de finale le 24/10/21

1/8 de finale le 28/11/21

COUPE 75 U14

tour de cadrage le 23/10/21

1/16 de finale le 27/11/21

COUPE 75 Anciens

tour de cadrage le 28/11/21

1/8 de finale 09/01/22

Annexes



Horaires des
matches



Calendrier



Annexes



PLU

HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES



RENCONTRES DU DIMANCHE

SENIORS DAM	15H00
U18	13H00
U16	13H00
CDM	09H00
ANCIENS et + 45Ans	09H00
U11 et U13 FEM.	11h00

RENCONTRES DU SAMEDI

SENIORS FEMININES	17H30
U14	16H00
U13	15H00
U12	14H00
U11	11H00
U10	10H00
U9	9H00
U6	11H00
U11 et U13 FEM.	11h00

CALENDRIER PREVISIONNEL SAISON 2020/2021

dates	FORMATION	U6/U7	U8/U9	U10	U11	U12	U13	U11 F	U13F	U15F
Jeudi 2/09		RENTREE SCOLAIRE								
Samedi 4/09										
Jeudi 9/09		FORMULAIRE D'ENGAGEMENT U6/U7 U8/U9 CRIT U10 CRIT U11 CRIT U12 CRIT U13 CRIT U11F CRIT U13F CRIT U15F CRIT U18F CRIT SENIOR FEM A 7								
Samedi 11/09										
Samedi 18/09										
Lundi 20/09		REUNION RESPONSABLE ECOLE DE FOOT								
Dimanche 26/09									parisienne 6 foot	
Lundi 27/09		REUNION RESPONSABLE FOOT FEMININ								
Samedi 2/10										
Lundi 4/10		REUNION RESPONSABLE FUTSAL								
		PHASE 1								
Samedi 9/10		Plateau 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1
Samedi 16/10		Plateau 1	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2
Samedi 23/10										
	Modules CFF1					TOUSSAINT	Détection U13 INF			
Samedi 30/10	Modules CFF2	VACANCES SCOLAIRE DU 22/10 AU 7/10								
Mercredi 3/11		interdistrict U16								
Samedi 6/11		interdistrict U15								
Samedi 13/11		Plateau 2	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3
Samedi 20/11		Plateau 2	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4
Samedi 27/11			challenge/coupe	FESTIFOOT U13 1ER TOUR			interdistrict U15F			
Samedi 4/12		Plateau 3	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5
Samedi 11/12		Plateau 3	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6
Samedi 18/12										
Samedi 25/12		NOËL								
Samedi 1/01		VACANCES SCOLAIRE D'liste U13 INF								
Samedi 8/01		Plateau 4								
Samedi 15/01			challenge/coupe	FESTIFOOT U13 2E TOUR			FESTIFOOT U13 2E TOUR			
Samedi 22/01		Festifoot	Festifoot	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7
Jeudi 27/01		FORMULAIRE AJUSTEMENT ENGAGEMENT/BRASSAGE PHASE 2								
Samedi 29/01		PHASE 2/ BRASSAGE								
Samedi 5/02		Plateau 5	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2
Samedi 12/02			challenge/coupe	FESTIFOOT U13 3E TOUR			FESTIFOOT U13 3E TOUR			
Samedi 19/02		Plateau 4	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2
Samedi 26/02		HIVER								
Samedi 5/03		VACANCES SCOLAIRE DU 18/02 AU 7/03								
Samedi 12/03		Plateau 6	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2
Samedi 19/03		Plateau 5	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2
Samedi 26/03		Plateau 7	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2
Samedi 2/04		Plateau 6	challenge/coupe	FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE			FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE			
Samedi 9/04		Plateau 8	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2
Samedi 16/04		WEEK END DE PÂQUES								
Lundi 18/04										
Samedi 23/04										
mercredi 27/04									interdistrict U14F	
Samedi 30/04						PRINTEMPS	Interdistrict U14			
Samedi 7/05		VACANCES SCOLAIRE DU 22/04 AU 9/05								
Samedi 14/05						FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE			FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE	
Samedi 21/05		Festifoot à 5	Festifoot à 8	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2
Jeudi 26/05		ASCENSION								
Samedi 28/05										
Samedi 04/06										
Lundi 6/06						PENTECÔTE				
Samedi 11/06					finale u11 reg	INTERCLUB		finale U11 reg		
Samedi 18/06		JOURNEE NATIONAL DEBUTANT (confirmation FFF)								
Samedi 25/06						CEREMONIE CLOTURE DE SAISON			fillofoot reg	

